Cothis Comis Pelleters plo

FEDERATION DES OGUVRES DE LOISTES DU DIOGESE DE STE AIME DE LA POCATIERE

HISTORIQUE

de

L'ORGANISATION DES LOISIRS

à

ST-FRANCOIS DE MONTMAGNY

par Poulin Dumas, Directeur-exicutif

"BULLETIN SPECIAL D'INFORMATIGH"

Vol. III - no S Septembre 1966

SOMMAIRE

I- LES DEBUTS: 1949-	-1952	pege	1
II- LES AMNEES DE SI	EMERICES: 1952-1965	рэде	1
III- LA RECOLTE: 190	65	pago	4
IV- LES PILTERS DE 1	La REUSSITE:	pago	4
	1- La participation financière	page	4
	2- Les organismes publics	page	5
	3- Le Carnaval	page	6
	4- La continuité	разе	6
V- PROJETS D'AVERT.		page	7
		_	

C'est par l'utilisation d'un tout petit terrain, propriété des religieuses du Couvent de St-François, d'un tennis et d'une patinoire à l'avant de l'église que quelques paroissiens avec leur pasteur, l'abbé Louis Paquet, ont manifesté leur intention d'avoir quelques loisirs communautaires. C'était en 1949. Pendant trois ans, la population se contenta de ce peu de matériel.

LES AMIEES DE SENEICES: 1952-1965

C'est en 1952, qu'une áquipe de six hommes passe à l'action.
Un conseil est 5lu comme suit: Monsieur Guy Gaulin, président, Monsieur Rosario Montmigny, secrétaire, et Monsieur Wilfrid Morceau, trésorier.
Messieurs Gonzague Lamonde, Richard Morin et Roméo Guimond sont aussi de l'équipe des pionniers.

Ils décident de l'achat du terrain actuel, aux dimensions de 2½ x 2 arpents, propriété de Monsieur Maurice Théberge, cultivateur, qui le céda au coût de \$1800.00 . La municipalité accepte alors d'avancer \$500.00 pour l'achat du terrain et d'une vieille école qu'on utilisa pendant 2 ans. Tout enthousiastes de leurs premières démarches, malgré une dette de \$250.00 , un prêt de Monsieur Clément Paré, et pourvus d'un actif de \$250.00 , d'une série de vieilles bandes de patinoire, d'un terrain et d'une vieille école, les directeurs décident de la construction d'un chalet des sports au montant de \$4000.00 , le 20 septembre 1952.

On quête des bouts de planches ici et là. Cependant la population est plus que réticente à ces initiatives.

Le jeune trésorier de 20 ans, H. Hilfrid Marceau, l'actuel président du Centre des Loisirs, paie de ses propres deniers des face tures pour un montant de \$2000.00 .

C'est à ce moment qu'un coup dur intervient. L'ex-propristaire du terrain réclame sur billet à demande, le dernier versement de \$900.00 dû sur l'achat du terrain et cola dans les deux jours à venir.

Après de longues réflexions, les membres de l'O.T.J. décident de recourir à la Caisse Populaire de St-François. Celle-ci accepte de prêter à l'O.T.J. le montant de \$2000.00, ce qui permet l'extinction des dettes souf la part fournie personnellement par M. Marceau.

Lais cos administrateurs n'étaient pas des "siègeux". Ils s'occupant ardûment de l'organisation des sports populaires, tels le tennis, le hockey, le ballon-balais, etc...

A l'hivor de 1955, un an après Québec, <u>le premier Carnaval</u> de St-François rapporte 3375,00 en profits nots.

C'est grâce à cotte activité toujours réussie que Monsieur Marceau a pu être remboursé du montant qu'il avait avancé de ses propres deniers.

Cos hommes ont continué l'ocuvre des loisirs malgré les critiques destructives qui s'abattaient sur leur compte. On disait que les administrateurs avaient intérêt à travailler pour l'organisation des Loisirs, puisque çà leur permettait l'acquisition d'une automobile ou un profit de plusieurs containes de dollars par année.

L'Equipe par sa tinacité a voulu convaincre les 1,300 âmes de St-François, de la nécessité de loisirs sains et permanents.

En 1957, avec l'aide de quelques bénévoles, la direction de 1.O.T.J. décide de l'agrandissement du Chalet, et de l'extension des services de loisirs. On a alors recours aux services du nouveau pasteur, exercant son ministère à St-François depuis 2 ans.

chitecte à ses heures, attendait cette demande d'aide de la part de ses paroissiens plutôt que d'imposer ses services. On avait alors besain de main d'ocuyre compétente, et l'abbé Pelletier était l'homme tout désigné.

Les résultats de ce travail d'équipe ne tardèrent pass des bains de pieds, doux tennis, et un abri pour les jeunes du terrain de jeux en furent la prouve.

L'AFFAIRE DE TOUSTAI

Il fut facile de le vérifier en observant la collaboration bénévole de toute la population lors de la construction du nouveau Centre de Loisirs. C'est en 1965, que l'O.T.J. recevait sa nouvelle Charte sous le nom de " LES LOISIRS DE ST-FRANCOIS-DE-MONTRAGRY INC. "

Pour cette construction comme pour les entreprises passées,

les directeurs ont vu juste. Les services les plus pratiques y furent

aménagés: gymnase polyvalant, bibliothèque, salle d'arts plastiques, ta
bles de ping-pong et de billards, douches, restaurant, salles de réunion.

(1)

LES PILIERS DE LA REUSSITE;

Nous pouvons affirmer que cette pareisse de 1,800 âmes a connu un organisme de Loisirs sens cesse en progression. Sans doute, chers lecteurs, vous demandez-vous qu'elles sent les véritables raisons de cette réussite.? Elles sent au nombre de quatre dont <u>la dernière est la plus importante.</u>

I- La participation financière.

II- Les organismes publics.

III- Le Carnaval.

IV- La continuité au bureau d'administration.

⁽¹⁾ Cf. "LE COURRIER" do Montmagny - 1'Islet, Edition du 16 juin 1966.

1- La participation financière:

Les administrateurs ont une grosse dette de reconnaissance envers leur pasteur, dont on évalue à \$10,000.00 l'aide manuelle apportée aux loisirs de St-François.

De plus, la Compagnie GARANT, dont le maire, Monsieur Oscar Garant est président et la manufacture MCRIGEAU dont est responsable Monsieur Sarto Jean, n'ent pas ménagé leur collaboration spécialement en ce qui concerne les matériaux de construction et l'installation de cortains appareils.

Dans le passé, du temps de l'honorable Antoine Rivard, St-François a profité des travaux de voirie pour l'aménagement du terrain de jeux et des tennis. Du temps de l'honorable Jean-Paul Cloutier, plusieurs travaux ont été effectués dans le cadre de l'alde provinciale aux travaux d'hiver.

II- Los organismos publics:

Les directeurs doivent aussi une fière chandelle à la municipalité, à la Commission Scolaire et à la Société St-Jean-Baptiste. Ces organismes collaborent ouvertement à ce que les loisirs soient pour tous les paroissiens, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Des individus tels Messieurs Richard Morin et Leuréat Rousseau ne ménagent pas leurs services non plus, tent au point de vue de leur temps que de leur argent.

Lionsiour	Yvon Laflassio	6 ans
14	toch Roy	6 ans
	Láppold Lappinte	6 ans

A cetto aquipo de pienniers est venu s'ajouter du sang nouf.

Monsiour Yves Laflemane,

- Denis Leflamme,
- Donis Lomioux,

imadamu Roger Simonoau,

Madame Candide Ricard,

PROJETS D'AVERLA:

St-Français a maintenent son Centre des Loisirs permanent et son terrain de joux l'été.

Il n'est plus question de s'arrêter maintenant.

La direction songe à ongager un animateur compétent dont les fonctions seraient de programmer et de coordonner les services de loisirs offerts par le Centre.

Bientêt, les populations de St-Pierre-de-Montmagny et de Berthier-en-Bas seront mises au courant des possibilités offertes par St-François au point de vue de la contralisation de certains services de loisirs.

Nous félicitons les paroissiens de St-François et nous rendons hommage et gratitude à leur compréhension pour la récréation communautaire qu'ils considérent maintenant comme un service au même niveau que l'Education scolaire.

Une telle organisation de Loisirs múrite l'appui de notre Fédération, cinsi que l'attention des Corps Publics capables de lui vorser des fonds nécessaires.

Paulin Dumas, directour-exécutif
FEDELATION DE OEUVRES DE LOISIRS
DU DIOCESE DE STE ANNE DE LA POCATIERE

: x x

Pour compléter l'historique des loisirs de Saint-François, produit par la Fédération des loisirs du diccèse de Sainte-Anne de la Posatière, neus vous présentens ce travail qui est un compte rendu de ce qui s'est fait dans le demaine des loisirs depuis la construction du Centre de loisirs et un énoncé des projets qu'envisage la direction.

Ce fescicule, en plus de nous permettre une visite du Centre de loisirs et de ses dépendances, nous donners une idée de l'utilisation du Centre et de ses réalisations. Après avoir pris connaissance du buresu de direction, nous envisagerons les projets de cette mime direction.

Nous allons maintenant vous donner un bref aperçu de ce qu'est notre Centre de loisirs grâce à quelques photos que nous vous présentons.



Tout visiteur qui circule dans le village de Saint-François ne peut s'empêcher de jeter un coup d'oeil admiratif lorsqu'il passe devant cette fière construction tout de suite identifiée par son allure imposante. Nous allons maintenant vous donner un bref aperçu de ce qu'est notre Centre de loisirs grâce à quelques photos que nous vous présentons.



Tout visiteur qui circule dans le village de Saint-François ne peut s'empêcher de jeter un coup d'oeil admiratif lorsqu'il passe devant cette fière construction tout de suite identifiée par son allure imposante.



Architecture simple, pratique, invitant par les activités qu'il offre, le Centre de loisirs est construit de telle sorte que tout espace doit être employé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



A l'arrière du Centre de loisirs se trouve l'ancien "chalet des sports", première réalisation des pionniers du loisir à St-FraNçois.

Son intérieur à l'étage supérieur a récement été rénové pour répondre au besoin d'une salle pouvant accomoder une centaine de personnes.

Tout autour du Centre de loisirs nous remarquons la propreté du terrain; en effet depuis l'été 1967, la cour entière a été munie d'une couche d'asphalte; il est maintenant possible d'organiser maintes activités extérieures telles que le ballon volant, le badmington, le ballon panier, etc.

La cour peut aussi se transformer en un vaste parc de stationnement.



Sur le terrain proprement dit plusieurs possibilités de loisirs sont offertes. D'abord, deux courts de tennis sont à la disposition du public. Tous les jours de la belle saison les anateurs de
ce sport se rendent en grand nombre pour pratiquer leur sport favori.

Ces deux courts de tennis sont munis d'un excellent système d'éclairage qui permet de jouer le soir sans aucune difficulté.



Il en est de même pour le terrain de balle-molle situé tout juste à l'arrière des courts de tennis; le système d'éclairage dont nous en apercevons une partie sur la photo illumine un magnifique terrain où jouent maintes équipes tant de Saint-François que des paroisses environnantes.



balançoires, glissades, abris pour les jeunes du Terrain de Jeux.

A l'arrière-plan, un hangar qui sert d'entrepôt pour l'équipement
et les outils. Au premier plan, un kiosque qui, l'hiver, sert d'abri
pour les joueurs de hockey et de ballon-ballai; la patinoire d'hiver
est située juste à droite de ce bâtiment.



Voici l'intérieur du Centre de loisirs; la salle principale,
grande de 90 pieds de long par 40 pieds de large et 20 pieds de hauteur, telle que nous l'apercevons ici, sert de salle de réception, de
danse et de gymnase; elle a même servi de lieu où dire la messe durant la réparation de notre église paroissiale. (Voir photo suivante)

Ajoutons que du point de vue gymase, il y a beaucoup de matériel à acheter et peut-être même des transformations à apporter pour amélierer les conditions actuelles.

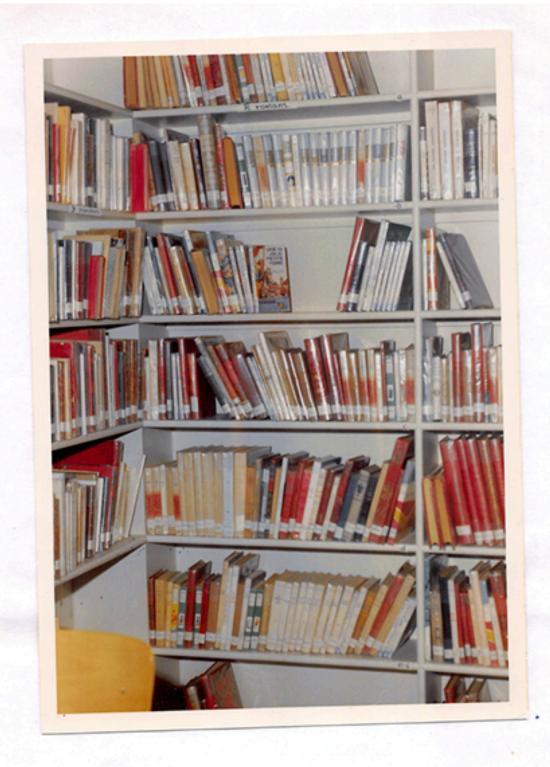




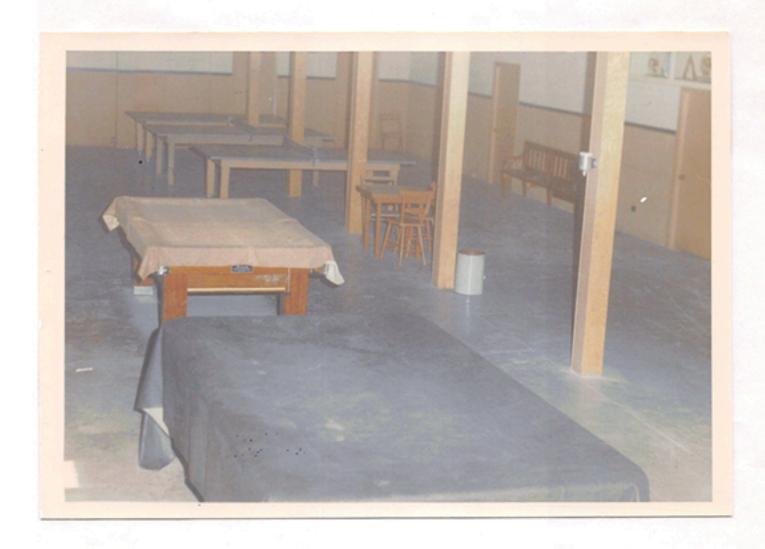
La cuisine du Centre de loisirs, qui est des plus noderne,
permet de servir cinq cents repas. Nunie de deux cuisinières, d'un
réfrigérateur, d'une chambre froide avec congélateurs, la cuisine
est équipée de tout le matériel nécessaire pour servir des repas appréciés de tous. Plusieurs ménagères sont constament à la disposition; elles veillent à ce que rien ne manque et que les banquets
scient goûtés du public.



Cette spacieuse salle est celle des grandes décisions. C'est ici que se réunissent le maire et ses conseillers, la direction du Centre de loisirs, et tous les organismes dirigeants de la paroisse.



Nous voici maintenant dans la bibliothèque municipale. Elle est d'une grandeur de 20 pieds carrés environ, haute de 10 pieds, et d'une capacité de plus de 2000 volumes. Annexée à la bibliothèque, il y a une salle de lecture pouvant recevoir plus de 25 personnes. Nous espérons que dans un proche avenir, grâce à l'aide de subventions, nous pourrons l'ouvrir au public.



Au sous-sol, une salle de jeux reçoit la jeunesse de la paroisse. Cette salle possède tables de billard, de tennis sur table, une salle de télévision, et suffisament d'espace pour tous ceux qui viennent s'y récréer.



Dans le même sous-sol, sont exposés tous les magnifiques trophées remportés par les équipes sportives locales. Cet étalage de trophées stimule les sportifs à la compétition dans les diverses activités organisées par les Loisirs.



Le restaurant que nous apercevons sur la photo dessert les gens qui fréquentent le sous-sol du Centre de loisirs. Constaument ouvert, nos gens peuvent s'y restaurer autant qu'il en ressente le besoin. Trois testaurants identiques sont superposés l'un à l'antre pour desservir les différents étages du Centre de loisirs.

DIMENSIONS DES DIFFERENTES SALLES DU CENTRE DE LOISIES

Le centre de loisirs lui-même est une bâtisse de 42 pieds de largeur par 120 pieds de long et 35 pieds de hauteur.

La salle principale, qui sert de salle de réception et de gymase mesure 40 pieds de largeur par 90 pieds de longueur et 20 pieds de hauteur.

La cuisine: 15 pieds de largeur par 20 pieds de longueur.

La salle municipale: 17 pieds de largeur par 40 pieds de longueur.

La bibliothèque: 15 pieds de largeur par 17 pieds de longueur. La hauteur est de 10 pieds.

La salle de lecture: 25 pieds de longueur par 17 pieds de largeur.

La salle de jeux du sous-sol: 28 pieds de largeur, 100 pieds de longueur, 11 pieds de hauteur. Le sous-sol possède également quatre chambres de 200 pieds carrés, soit 20 pieds de longueur par 10 pieds de largeur.

Le "chalet des sports" possède une salle de 30 pieds de largour par 40 pieds de longueur.

UTTLISATION DU CENTRE DE LOISIRS.

Lo centre de loisirs dessert la population de Saint-François et des paroisses environnantes, soit celles de Berthier-en-Bas, Saint-Piere de Montangny, Saint-Raphael de Bellechasse, Saint-Vallier de Bellechasse,

Les activités offertes à l'extérieur: le tennis, la balle-molle, le soccer, le football, le ballon volant; la cour sert de plus pour les enfants du Terrain de Jeux. Le Terrain de Jeux reçoit cette année (1968) 235 enfants et emploie neuf moniteurs pour répondre aux besoins des jeunes.

A l'intérieur, le sous-sol avec ses multiples jeux offre la possibilité à tous de s'y divertir.

Une salle d'arts plastiques sert surtout pour le Terrain de Jeux et une salle de culture physique fait aussi partie du sous-sol.

Un employé préposé à l'entretien est constament à la disposition. Le restaurant du sous-sol est ouvert six soirs par senaine pour tous ceux qui se rendent au Centre de loisirs.

La grande salle sert pour les soirées de danse populaire, organisée par les jeunes eux-mêmes; elle sert de plus pour les soirées de bon vieux temps, pour des banquets de noces ou carnavalesques.

Durant le Carnaval d'hiver, lagrande salle devient l'endroit par excellence pour les soirées en l'honneur des duchesses, soirée de couronnement, souque à la corde et toutes autres activités qui font partie du Carnaval.

BURRAU DE DIRECTION DU CENTRE DE LOISIRS

Le bureau de direction se compose come suit:

- M. Wilfrid Marceau, président.
- M. Lauréat Rousseau, vice-président.
- M. Conzague Lamonde, secrétaire
- M. Richard Morin, trésorier
- M. Lévi Noel, directour
- M. Roch Roy, directour
- M. Léopold Lapointe, directeur
- M. Yves Laflanne, directeur
- M. Alexandre Lajoie, directeur
- M. Jacques Fiset, directour
- M. Georges Boulet, directeur
- M. Jacques Chabot, directeur
- M. Ernest Paré, directeur
- M. Wellie Garant, directour
- M. Roger Simonneau, directeur
- M. I abbé Louis Pelletier agit comme aumônier

L'excellent travail qui s'accomplit présentement à Saint-François dans le domaine des loisire est du pour une grande part à l'acharmement au travail de cette équipe d'hommes dynamiques.

Soulignons le magnifique travail accompli par l'aumônier des loisirs, M. l'abbé Louis Pelletier qui continue son ocuvre remarquable.

RAYONNEMENT REGIONAL

L'organisation des loisirs à Saint-François prend une envergure remarquable. On commence maintenant à vouloir réaliser un plan de régionalisation des loisirs. Pour ce, déjà, on constate la nécessité de l'achat d'un terrain propre à la construction d'une telle réalisation. Quant aux projets inmédiats, il est question de laconstruction d'une piscine qui répondrait aux besoins de la population régionale entière.

Pour ce qui est du gymnase, l'achat de matériel de sport et peut-être certaines transformations à apporter dans lasalle principale sont maintenant devenues projets à réaliser pour répandre la gamme d'activités offertes par le Centre de loisirs.

Tel que vu sur la photo, nous possédons une magnifique bibliothèque. Nous comptons maintenant sur l'aide de certains organismes, en particulier l'aide de subventions gouvernementales pour compléter la collection de volumes que nous possédons déjà.

L'organisme des loisirs prenant ainsi une envergure aussi considérable, le besoin d'un animateur en loisirs pour coordonner les activités et les promouvoir se fait sentir de plus en plus. C'est pourquoi la direction du Centre des loisirs songe sérieusement présentement à l'engagement de cet animateur.